

Loi sur le voile au Québec ? Nous sommes les artisans de notre propre malheur

écrit par Cécile Comeau | 26 octobre 2017

<http://resistancerepublicaine.com/2017/10/25/cest-vote-autorisation-du-voile-integral-partout-au-quebec-lhorreur-integrale/>

Christine Tasin a raison. C'est le cafouillage le plus complet au sujet de l'application de cette maudite loi et il n'y a pas deux ministres du gouvernement Couillard qui s'entendent réellement au sujet des modalités d'application de la Loi 62. Ils se contredisent tous les uns les autres (éducation supérieure, justice, affaires municipales, etc.). Ils ont peur d'ouvrir la bouche et de se prononcer, de peur de déplaire à leur chef ou à leur électorat multiculturel.

Quant à Coderre, cet ancien ministre libéral fédéral, promulticulturalisme anglo-saxon canadien et qui est maintenant maire de Montréal, il a dit publiquement qu'il ne respecterait pas la loi, c'est-à-dire qu'il refuse d'obliger une usagère du transport en commun à se dévoiler devant le chauffeur d'autobus afin de vérifier si elle correspond réellement à la photographie sur le laissez-passer de l'abonnement mensuel au transport en commun, la bibliothèque, etc.

Aussi, les maires du Québec ont dit qu'ils n'étaient pas en mesure de faire respecter cette loi, car elle ne donne aucune balise si ce n'est celle de l'identification des gens en demande de services et que ces gens peuvent se prévaloir de demandes d'accommodements religieux. Si la réponse des municipalités est non à ces accommodements, ces gens peuvent poursuivre la municipalité jusqu'en Cour suprême. Ce que les maires du Québec demandaient, c'était des directives claires

non soumises à la contestation devant les tribunaux. Il n'en est rien avec la Loi 62.

Autrement dit tout le monde pourra se promener dans nos rues avec la tête dans une poche pour des raisons religieuses et personne n'y pourra rien. La loi 62 porte sur la neutralité religieuse de l'État. C'est tout le contraire de la laïcité. Laïcité = aucune religion, tandis que neutralité religieuse = toutes les religions en même temps et à titre égal.

Par ailleurs, si les Québécois avaient réélu le gouvernement de madame Pauline Marois au lieu d'élire de celui de Couillard, nous n'en serions pas là. La Charte des valeurs du gouvernement Marois voulait instaurer la laïcité au Québec. Elle n'a pas été votée, parce que le gouvernement Marois était minoritaire et il a déclenché des élections dans le but d'obtenir un gouvernement majoritaire. Il en fut autrement lors de l'élection et Couillard a été élu.

Nous sommes les artisans de notre propre malheur.